



ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES
(non audité)

Harvest Canadian Income & Growth Fund

30 juin 2020



Harvest Canadian Income & Growth Fund

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE (non audité)		
Au	30 juin 2020	31 décembre 2019
Actif		
Actif courant		
Placements	8 483 798 \$	10 506 688 \$
Trésorerie	204 145	58 898
Dividendes et intérêts à recevoir	32 115	41 256
Souscriptions à recevoir	5 000	-
	8 725 058	10 606 842
Passif		
Passif courant		
Rachats à payer	5 550	-
Distributions à payer (note 4)	12 059	12 615
	17 609	12 615
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	8 707 449 \$	10 594 227 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables		
Série R	6 052 269 \$	7 298 979 \$
Série A	1 367 442	1 703 314
Série F	1 213 008	1 440 835
Série D	74 730	151 099
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)		
Série R	532 523	564 099
Série A	121 993	133 222
Série F	95 760	100 832
Série D	6 097	10 902
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part		
Série R	11,37 \$	12,94 \$
Série A	11,21	12,79
Série F	12,67	14,29
Série D	12,26	13,86

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Canadian Income & Growth Fund

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL (non audité)		
Pour la période close le 30 juin	2020	2019
Revenu		
Gain (perte) net sur les placements		
Dividendes	1 116 990 \$	132 174 \$
Intérêts à distribuer	9 383	24 307
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	342 932	(109 212)
Gain (perte) de change net réalisé	6 483	(5 139)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	(1 192 421)	1 911 456
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	(445)	(4 294)
Gain (perte) net sur les placements	(717 078)	1 949 292
Revenu total (montant net)	(717 078) \$	(1 949 292) \$
Charges (note 5)		
Frais de gestion	66 334 \$	80 371 \$
Frais de service	47 358	57 568
Retenues d'impôts	3 597	3 265
Coûts de l'information aux porteurs de parts	20 113	20 612
Honoraires d'audit	14 184	8 762
Honoraires des agents des transferts	26 413	28 405
Droits de garde et frais bancaires	14 972	14 552
Frais du comité d'examen indépendant	384	456
Droits de dépôt	21 017	19 216
Frais juridiques	9 278	6 013
Coûts de transactions (note 8)	1 764	1 870
Total des charges	225 414	241 090
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(942 492) \$	1 708 202 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série R	(662 496) \$	1 150 696 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série A	(136 736)	308 276
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série F	(116 708)	225 506
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série D	(26 552)	23 724
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série R (note 4)	(1,21) \$	1,88 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série A (note 4)	(1,09)	1,90
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série F (note 4)	(1,20)	2,07
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série D (note 4)	(3,61)	1,22

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Canadian Income & Growth Fund

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES TOUTES LES SÉRIES (non audité)		
Pour la période close le 30 juin	2020	2019
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	10 594 227 \$	10 869 141 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(942 492) \$	1 708 202 \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	105 985	481 763
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	251 994	292 896
Rachat de parts rachetables	(977 622)	(1 534 235)
Opérations sur parts rachetables, montant net	(619 643) \$	(759 576) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(324 643)	(376 178)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(324 643) \$	(376 178) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	8 707 449 \$	11 441 589 \$

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE R (non audité)		
Pour la période close le 30 juin	2020	2019
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	7 298 979 \$	7 462 860 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(662 496) \$	1 150 696 \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	2 600	23 500
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	177 535	196 757
Rachat de parts rachetables	(513 637)	(955 892)
Transfert de parts	(21 844)	(30 894)
Opérations sur parts rachetables, montant net	(355 346) \$	(766 529) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(228 868)	(254 496)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(228 868) \$	(254 496) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	6 052 269 \$	7 592 531 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Canadian Income & Growth Fund

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE A (non audité)		
Pour la période close le 30 juin	2020	2019
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	1 703 314 \$	2 065 902 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(136 736) \$	308 276 \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	450	450
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	43 908	56 249
Rachat de parts rachetables	(191 497)	(460 103)
Transfert de parts	-	(35 232)
Opérations sur parts rachetables, montant net	(147 139) \$	(438 636) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(51 997)	(66 742)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(51 997) \$	(66 742) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	1 367 442 \$	1 868 800 \$

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE F (non audité)		
Pour la période close le 30 juin	2020	2019
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	1 440 835 \$	1 328 678 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(116 708) \$	225 506 \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	72 000	24 934
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	28 792	31 573
Rachat de parts rachetables	(192 899)	(86 158)
Transfert de parts	21 844	66 126
Opérations sur parts rachetables, montant net	(70 263) \$	36 475 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(40 856)	(45 703)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(40 856) \$	(45 703) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	1 213 008 \$	1 544 956 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Canadian Income & Growth Fund

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS PARTS RACHETABLES SÉRIE D (non audité)		
Pour la période close le 30 juin	2020	2019
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	151 099 \$	11 701 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(26 552) \$	23 724 \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	30 935	432 879
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	1 759	8 317
Rachat de parts rachetables	(79 589)	(32 082)
Opérations sur parts rachetables, montant net	(46 895) \$	409 114 \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	(2 922)	(9 237)
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(2 922) \$	(9 237) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	74 730 \$	435 302 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Canadian Income & Growth Fund

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)		
Pour la période close le 30 juin	2020	2019
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(942 492) \$	1 708 202 \$
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie		
(Gain) perte de change sur la trésorerie	(516)	-
(Gain) perte réalisé à la vente de placements	(342 932)	109 212
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	1 192 421	(1 911 456)
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change	445	4 294
Produit de la vente de placements	1 604 554	2 983 135
Achats de placements	(431 153)	(1 834 737)
Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie	8 696	(2 450)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	1 089 023 \$	1 056 200 \$
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	100 985	528 924
Rachat de parts rachetables	(972 072)	(1 613 109)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (déduction faite des réinvestissements)	(73 205)	(139 776)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(944 292) \$	(1 223 961) \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	144 731	(167 761)
Gain (perte) de change sur la trésorerie	516	-
Trésorerie à l'ouverture de la période	58 898	383 327
Trésorerie à la clôture de la période	204 145 \$	215 566 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Intérêts reçus durant la période*	9 383 \$	24 307 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*	122 534	130 753

* Inclus dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Canadian Income & Growth Fund

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE				
(non audité)				
Au 30 juin 2020				
Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
Services de communication				
6 100	Rogers Communications Inc., cat. B	430 687	332 755	3,8
18 400	TELUS Corporation	265 749	418 968	4,8
		696 436	751 723	8,6
Consommation discrétionnaire				
5 100	Restaurant Brands International Inc.	462 121	376 839	4,3
		462 121	376 839	4,3
Biens de consommation de base				
10 800	Alimentation Couche-Tard inc., cat. B	337 973	459 756	5,3
		337 973	459 756	5,3
Énergie				
9 728	Pembina Pipeline Corporation	174 445	330 168	3,8
6 426	Corporation TC Énergie	336 593	372 708	4,3
		511 038	702 876	8,1
Soins de santé				
1 800	Johnson & Johnson	265 017	343 655	3,9
		265 017	343 655	3,9
Industrie				
2 200	Boyd Group Services Inc.	446 600	444 554	5,1
11 900	CAE inc.	270 043	262 038	3,0
3 750	Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	324 407	450 412	5,2
1 300	Chemin de fer Canadien Pacifique Limitée	256 979	448 916	5,2
7 500	Ritchie Bros. Auctioneers Incorporated	338 431	414 525	4,8
33 900	Corporation Savaria	534 313	422 394	4,8
4 600	Groupe WSP Global Inc.	240 709	382 996	4,4
		2 411 482	2 825 835	32,5
Technologies de l'information				
4 300	Groupe CGI inc.	362 090	367 779	4,2
		362 090	367 779	4,2
Immobilier				
2 100	Alexandria Real Estate Equities, Inc.	320 865	462 568	5,3
2 000	Digital Realty Trust, Inc.	294 037	385 857	4,4
21 700	InterRent Real Estate Investment Trust	242 285	310 961	3,6
3 200	Prologis, Inc.	261 295	405 456	4,7
13 800	SmartCentres Real Estate Investment Trust	400 874	288 558	3,3
		1 519 356	1 853 400	21,3
Services aux collectivités				
21 300	Algonquin Power & Utilities Corp.	228 932	373 815	4,3
38 500	Superior Plus Corporation	473 092	428 120	4,9
		702 024	801 935	9,2
Total des placements		7 267 537	8 483 798	97,4
Autres actifs, moins les passifs			223 651	2,6
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			8 707 449	100,0

Harvest Canadian Income & Growth Fund

NOTES ANNEXES (non audité)

30 juin 2020

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le fonds Harvest Canadian Income & Growth Fund (le « Fonds ») est une fiducie d'investissement constituée selon les lois de la province d'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 31 mai 2010 (date de création), dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activité importante au sein du Fonds entre la date de création et la date de lancement, le 29 juin 2010. Le siège social du Fonds est situé au 610 Chartwell Road, Oakville (Ontario) L6J 4A5.

Le Fonds a été converti en fonds commun de placement à capital variable le 20 juin 2012 (la « date de la conversion »). À la date de conversion, les parts sont devenues rachetables quotidiennement à leur valeur liquidative et le Fonds a été assujéti au *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à offrir aux porteurs de parts des distributions mensuelles et à optimiser le rendement total à long terme tout en réduisant la volatilité. Le Fonds a été créé pour offrir aux investisseurs un revenu et une possibilité de plus-value du capital. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds investit dans un portefeuille géré activement, composé principalement d'actions portant dividendes et de titres d'emprunt de sociétés cotées en bourse des secteurs des services aux collectivités, de l'industrie, des communications, de l'immobilier et du commerce de détail, domiciliées au Canada.

Le Fonds offre des parts des séries R, A, F et D, par l'intermédiaire de courtiers inscrits uniquement. Lors de la conversion, chaque part détenue par les porteurs en date du 20 juin 2012 a été convertie en une part de série R. Les porteurs existants peuvent acquérir de nouvelles parts de série R, avec option de frais d'acquisition initiaux. Les parts de série A ont été créées le 20 juin 2012, et lancées le 25 juin 2012. Elles sont offertes à tous les investisseurs, avec une option de frais d'acquisition initiaux et des frais de service supérieurs à ceux des parts de série R. Les parts de série F ont été créées le 20 juin 2012, et lancées le 9 juillet 2012. Elles ne comportent aucuns frais d'acquisition initiaux et aucuns frais de service, et sont habituellement offertes uniquement aux investisseurs titulaires d'un compte sur honoraires auprès d'un courtier. Les parts de série D ont été créées le 20 juin 2014, et lancées le 9 juillet 2014. Elles ne comportent aucuns frais d'acquisition initiaux, leurs frais de service sont inférieurs à ceux des parts des séries R et A et elles sont offertes à tous les investisseurs.

2. RÈGLES COMPTABLES

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*. La publication de ces états financiers intermédiaire a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 17 août 2020.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes ordinaires d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, qui correspond approximativement à la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon IFRS 9.

Juste valeur des placements

Les placements négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions.

Les placements qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera

Harvest Canadian Income & Growth Fund

sa juste valeur telle qu'elle sera déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Classement des parts rachetables

Selon IAS 32 *Instruments financiers* : *Présentation* des IFRS, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Le Fonds a émis plusieurs catégories de parts ayant le même rang, mais différents barèmes de frais applicables (note 5). En conséquence, les parts n'ont pas toutes les mêmes caractéristiques et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts en espèces.

Opérations de placement et constatation des revenus

Les intérêts à distribuer présentés dans l'état du résultat global correspondent aux paiements d'intérêts reçus par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le gain (perte) net réalisé à la vente de placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les distributions provenant des fiducies de revenu sont comptabilisées à titre de revenus, de gains en capital ou de remboursement de capital, selon les renseignements dont dispose le gestionnaire. Étant donné la nature de ces placements, la répartition réelle dans une catégorie ou une autre peut être différente. Les distributions des fiducies de placement qui sont traitées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente.

Répartition des revenus et charges et des gains et pertes en capital réalisés et latents

Les frais de gestion et de service directement attribuables à une série sont imputés à cette série. Les charges d'exploitation, les revenus ainsi que les gains et pertes en capital réalisés et latents communs aux séries du Fonds sont habituellement répartis proportionnellement entre les séries en fonction de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui leur revient.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs et les passifs, à l'exception des placements libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative par part de chaque série est déterminée à la clôture de chaque séance de la Bourse de Toronto. La valeur liquidative de chaque série du Fonds est égale à la part des actifs communs du Fonds attribuable à cette série, déduction faite de la part des passifs communs qui lui est attribuable et des passifs qui lui sont propres. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à celle-ci. Les autres revenus et charges sont répartis proportionnellement entre les séries en fonction de leur valeur liquidative respective.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables attribuée à chaque série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de la série pendant la période.

Harvest Canadian Income & Growth Fund

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

- a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutoires. Voir la note 6 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

- b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

4. PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et de séries. Les parts du Fonds sont offertes de façon continue et peuvent être achetées ou rachetées à n'importe quelle date d'évaluation, à la valeur liquidative par part de la série concernée. La valeur liquidative par part d'une série, déterminée aux fins de souscription ou de rachat, est obtenue en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la série (soit la juste valeur totale des actifs attribuables à la série, moins les passifs attribuables à cette série) par le nombre total de parts de la série du Fonds en circulation à ce moment.

Les parts suivantes ont été émises ou rachetées pendant la période :

	Parts en circulation			
	Série R	Série A	Série F	Série D
Total en circulation au 1^{er} janvier 2019	650 284	181 571	106 660	984
Parts rachetables émises	1 884	37	1 831	33 179
Parts rachetables émises au réinvestissement	15 596	4 504	2 293	627
Parts rachetables rachetées	(76 437)	(36 848)	(6 197)	(2 409)
Parts rachetables transférées entre séries	(2 455)	(2 853)	4 849	-
Total en circulation au 30 juin 2019	588 872	146 411	109 436	32 381
Total en circulation au 1^{er} janvier 2020	564 099	133 222	100 832	10 902
Parts rachetables émises	241	38	4 811	2 530
Parts rachetables émises au réinvestissement	15 122	3 788	2 203	140
Parts rachetables rachetées	(45 021)	(15 055)	(13 812)	(7 475)
Parts rachetables transférées entre séries	(1 918)	-	1 726	-
Total en circulation au 30 juin 2020	532 523	121 993	95 760	6 097

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période close le 30 juin 2020 s'est élevé à 549 019 pour la série R (612 980 en 2019), à 124 891 pour la série A (162 394 en 2019), à 97 245 pour la série F (108 811 en 2019) et à 7 360 pour la série D (19 431 en 2019).

Distributions

Les distributions mensuelles sont déclarées et versées aux porteurs de parts inscrits à la date d'évaluation précédant la fin du mois et sont automatiquement réinvesties, à la valeur liquidative, dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que le porteur de parts n'en demande le versement en trésorerie. Le total des distributions s'est élevé à 324 643 \$ pour la période close le 30 juin 2020 (376 178 \$ en 2019).

Harvest Canadian Income & Growth Fund

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion et frais de service

Il incombe au gestionnaire de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire reçoit, pour chaque série de parts, des frais de gestion annuels (taxes en sus) calculés sur la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds attribuable à cette série (les « frais de gestion »).

Les courtiers peuvent recevoir des frais de service sur les parts des séries A, R et D pour les services qu'ils fournissent aux investisseurs, y compris les conseils en placement, les relevés de compte et les bulletins d'information. En général, les frais de service et les taxes applicables sont payables chaque mois à terme échu, et sont fonction de l'actif total investi dans chaque série de parts du Fonds par l'ensemble des clients du courtier au cours du mois. Le gestionnaire peut modifier ou annuler les frais de service en tout temps.

Les frais varient selon les séries de parts du Fonds, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous :

Série du Fonds	Frais de gestion annuels	Frais de service du courtier	Total des frais
R	1,25 %	1,00 %	2,25 %
A	1,25 %	1,25 %	2,50 %
F	1,25 %	0,00 %	1,25 %
D	1,25 %	0,25 %	1,50 %

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires et les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Harvest Portfolios Group Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 18 696 \$ pour la période close le 30 juin 2020 (17 632 \$ en 2019) et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs de parts qui figurent dans l'état du résultat global.

Renoncations et absorptions

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont été absorbés ou n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours des périodes closes les 30 juin 2020 ou 2019. Le gestionnaire peut en tout temps cesser d'absorber ces charges sans avis préalable aux porteurs de parts.

6. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres. La propagation récente du coronavirus (COVID-19) a causé de la volatilité sur les marchés financiers et un ralentissement de l'activité économique à l'échelle mondiale, et ses conséquences sur la performance des placements du Fonds pourraient persister. L'ampleur de ses répercussions sur les marchés et l'économie

Harvest Canadian Income & Growth Fund

est très incertaine et impossible à prévoir, car elle dépendra de la persistance et de la résurgence du virus, et du resserrement des restrictions par les autorités. Mais si la crise persiste, elle pourrait avoir une incidence négative notable sur les résultats du Fonds.

Au 30 juin 2020, 97,4 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds (99,2 % au 31 décembre 2019) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période aurait augmenté ou diminué d'environ 424 190 \$ (525 334 \$ au 31 décembre 2019).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Devise	Au 30 juin 2020		Au 31 décembre 2019	
	Exposition*	% de l'actif net	Exposition*	% de l'actif net
Dollar américain	1 626 192 \$	18,7	1 877 088 \$	17,7

* En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élevaient respectivement à 1 597 535 \$ (1 871 415 \$ au 31 décembre 2019) et à 28 657 \$ (5 674 \$ au 31 décembre 2019).

Au 30 juin 2020, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 81 310 \$ (93 854 \$ au 31 décembre 2019), ou 0,9 % (0,9 % au 31 décembre 2019). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019, le Fonds ne détenait aucune obligation ni aucun instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'était pas importante.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé aux rachats puisque les parts sont rachetables sur demande et que les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts à chaque date d'évaluation. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. Les parts sont rachetables sur demande, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des flux de trésorerie réels, les détenteurs de ces instruments les conservant habituellement plus longtemps.

Au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019, tous les passifs financiers du Fonds avaient une échéance inférieure à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Harvest Canadian Income & Growth Fund

Au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019, le Fonds n'avait aucune exposition significative au risque de crédit. Toute la trésorerie du Fonds est détenue auprès d'une institution financière reconnue et réglementée.

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);

Niveau 3 : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période de référence.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 30 juin 2020				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	6 630 398	-	-	6 630 398
FPI	1 853 400	-	-	1 853 400
Total des actifs financiers	8 483 798	-	-	8 483 798

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2019				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	7 900 712	-	-	7 900 712
FPI	2 605 976	-	-	2 605 976
Total des actifs financiers	10 506 688	-	-	10 506 688

Le Fonds ne détenait aucun titre classé au niveau 3 au 30 juin 2020 et au 31 décembre 2019 et il n'y a eu aucun transfert important entre les niveaux 1 et 2 pendant les périodes closes le 30 juin 2020 et le 31 décembre 2019.

La valeur des actions est basée sur les cours.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant présente le risque de concentration du Fonds par pays et par secteur d'activité.

Régions :

Au	30 juin 2020	31 décembre 2019
	% de l'actif net	% de l'actif net
Canada	79,1	81,6
États-Unis	18,3	17,6
Trésorerie et autres actifs et passifs	2,6	0,8
Total	100,0	100,0

Harvest Canadian Income & Growth Fund

Segment de marché :

Au	30 juin 2020	31 décembre 2019
	% de l'actif net	% de l'actif net
Industrie	32,5	30,8
Immobilier	21,3	24,6
Services aux collectivités	9,2	9,0
Services de communication	8,6	8,3
Énergie	8,1	9,1
Biens de consommation de base	5,3	4,2
Consommation discrétionnaire	4,3	4,0
Technologies de l'information	4,2	4,4
Soins de santé	3,9	4,8
Trésorerie et autres actifs et passifs	2,6	0,8
Total	100,0	100,0

7. IMPÔTS

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Son année d'imposition prend fin le 15 décembre. Auparavant, son année d'imposition prenait fin le 31 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs.

À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds n'avait aucune perte en capital. Les pertes autres qu'en capital peuvent être déduites des revenus des années ultérieures et ont été reportées en avant comme suit :

Année d'échéance	Montant (\$)
2039	15 018

Le Fonds pourrait être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

8. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle aux 30 juin 2020 et 2019.



Siège social

610 Chartwell Road, Suite 204,
Oakville (Ontario) L6J 4A5

Tél. : 416 649-4541

Sans frais : 866 998-8298

Télec. : 416 649-4542

Courriel : info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.